



CSA AP : un ordre du jour « prometteur » sacrifié sur l'autel des économies et de mesures inapplicables !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 17 février 2026

Sur le papier, ce CSA AP avait tout d'ambitieux en termes sécuritaires pour les personnels. Dans les faits, il n'a été qu'une parodie de dialogue social : demi-mesures, pilotage à l'économie, et surtout... aucune colonne vertébrale politique pour répondre à la violence, à la surpopulation et à l'effondrement des conditions de travail.

Pendant que certains s'autoproclament "guerriers syndicaux" à coups de communiqués triomphalistes, la réalité des échanges avec la DGAP et la Place Vendôme est bien différente : beaucoup de mises en scène, des exigences au rabais et une complaisance qui ne protège personne. L'**UFAP UNSa Justice**, elle, ne joue pas un rôle : elle travaille, elle propose, elle revendique, et elle refuse de valider tout et n'importe quoi.

Projet de décret : Anonymisation des personnels : une avancée... amputée de son objectif !

Ce dispositif, porté et défendu sans relâche par l'**UFAP UNSa Justice**, devait répondre à un principe simple : protéger les personnels avant qu'il ne soit trop tard, et non gérer « l'après-coup » au cas par cas.

Nous avons exigé une logique préventive, avec une anonymisation ouverte à tous les personnels pénitentiaires, tous corps et grades confondus, au regard de la nature même de nos missions : exposition constante, représailles, pressions sur nos familles, menaces directes ou indirectes, et désormais une violence « hors normes » qui déborde largement le seul périmètre de nos structures.

Or, le texte proposé aboutit à une protection à deux vitesses :

- Application quasi automatique limitée aux seules structures dotées d'un QLCO
- Pour les autres : il faudra démontrer avoir été menacé ou agressé pour espérer bénéficier du dispositif.

Accepter cette forme de logique dangereuse en attendant que la menace se matérialise, c'est accepter que l'administration réagisse quand il est déjà trop tard. La société a changé et les profils des détenus aussi.

L'**UFAP UNSa Justice** exige l'élargissement de la mise en œuvre de l'anonymisation à l'ensemble des personnels, sans conditions. Nous continuerons à mener ce combat !

Projet de décret : Générateurs d'aérosols incapacitants : l'outil qui ne règle pas tout !

Qu'on arrête la com et les postures ridicules : cette mesure n'est ni une "victoire historique", ni une réponse en capacité d'endiguer la violence. Un aérosol ne fera pas disparaître les agressions, les lames artisanales, les guet-apens à l'ouverture de portes, ni la pression constante sur des personnels trop souvent isolés.

Pire, certaines interprétations et notes de service laissent déjà entrevoir le tournant que prendra ce matériel avec des consignes absurdes visant à ne pas viser le visage... Dans ces conditions, l'aérosol risque de devenir un sujet disciplinaire pour des personnels qui ne seront pas suivis par leur hiérarchie.

L'**UFAP UNSa Justice** prévient, si l'administration déploie un armement sans doctrine d'emploi claire, sans formation solide, sans soutien hiérarchique, elle fabrique un système dans lequel l'agent sera seul à porter les risques juridiques et administratifs.

La réponse efficace, elle, est connue depuis longtemps, elle est portée par notre organisation : la mise en place du travail en équipes mobiles. Mettre un terme à l'isolement du surveillant en sortant de la logique de l'affectation d'un agent seul sur un étage et privilégier l'affectation d'une équipe mobile sur un secteur de détention. C'est par une méthode de travail sécuritaire qu'on sauve des vies.

Le DGAP annonce la non-généralisation du port de l'aérosol selon les postes et tout le monde s'accorde à rouvrir le sujet du gilet pare-lame, notamment quant à l'utilité de son port sur les postes dits "protégés".

Pour l'**UFAP UNSa Justice** qui le demande depuis toujours, il est temps d'en parler !

Mais nous avons assisté à une séquence aussi risible que révélatrice : posture de surprise pour le DGAP, faux désaccord avec Fo justice, comédie d'improvisation des deux côtés... puis dans la foulée, un communiqué victorieux diffusé en séance par les fidèles accompagnateurs de la DGAP. Le syndicalisme n'est pas un spectacle et chacun autour de cette table aura vu se jouer cette pièce de théâtre ridicule.

L'**UFAP UNSa Justice** reste constante. Nous avons toujours condamné la généralisation du GPL. Son port a déjà prouvé son utilité en évitant des drames en détention.

Quant au déploiement de l'aérosol incapacitant, nous avons voté pour au regard du fait que c'est un outil de plus à destination des personnels.

Plan National de Formation : ambitieux sur le papier... irréalisable sans filière formation renforcée !

L'**UFAP UNSa Justice** salue le travail technique des services de la DGAP : le Plan National de Formation affiche une réelle ambition. Mais nous le disons sans détour, il est impossible de construire une politique de formation avec une filière décimée et non attractive.

Depuis des mois, nous alertons sur la pénurie de formateurs / instructeurs / moniteurs, nous dénonçons la réquisition des ressources formatives régionales pour l'ENAP pour faire face à la pénurie et l'effondrement mécanique de la formation continue des agents déjà en poste.

Lors des premiers COPIL de l'ENAP sur la formation initiale passant de 6 mois à 8 mois, notre organisation s'était positionnée pour le report de la formation ESP à l'ENAP au regard du manque flagrant de formateurs, instructeurs et moniteurs. Car ne l'oublions pas, à l'origine, ces 2 mois supplémentaires concernaient un volet de cours magistraux.

Fo justice, obnubilée par la seule réforme statutaire a fait fi du reste, validant comme à son habitude, sans regarder le projet, l'intégration de cette formation à l'ENAP.

Tout le monde aujourd'hui voit le carnage de la filière formative et du déploiement de la formation sur le terrain ! Pas assez de moniteurs et formateurs à l'ENAP, obligé de prendre ceux des régions, réduisant à peau de chagrin la formation continue pour tous les agents déjà en poste.

C'est pour cela que l'**UFAP UNSa Justice** s'est abstenue sur ce projet. Il faut d'abord revoir l'attractivité de la filière, recruter puis mettre en œuvre des plans de formation ambitieux. Dans le contexte actuel, ce plan de formation national est irréalisable !

« Surveillant acteur » : équipes mobiles + autonomie de service = indissociables !

Nous avons insisté sur la philosophie originelle du surveillant acteur : équipes mobiles, expertise métier, autonomie de service, le tout avec une forme de responsabilisation des agents.

Et là, sidération : le secrétaire général de FO Justice se positionne CONTRE l'autonomie de service, préférant maintenir des organisations où certains chefs d'établissements « tiennent » les agents par le planning, devenu un outil de contrôle social interne.

C'est une vision archaïque, toxique, et contre-productive. L'autonomie de service n'est pas un cadeau, c'est la condition de réussite du dispositif, l'outil de stabilité, de motivation et d'équilibre vie pro/perso des personnels.

La veille encore, le surveillant acteur était présenté aux directeurs interrégionaux par des personnels du CP Varennes-le-Grand : agressions et absentéisme en baisse, regain d'intérêt pour le métier, dynamique de service... Bien que les faits parlent d'eux même, le DGAP préfère se taire, peut être empêtrée dans des accords politico/syndicaux avec le syndicat maison ?

L'**UFAP UNSa Justice** le dit clairement, si l'administration refuse d'appliquer réellement l'entièreté de ce dispositif, nous irons le chercher, parce que les agents en détention ont droit, eux aussi, à une évolution concrète de leur métier embourbé dans la même merde depuis plus d'un siècle !

Arrêté formation MAJEX : 18h en distanciel... et des contenus hors-sols !

La formation des majors expertise sera composée de plusieurs modules répartis sur 18 heures de formations en distanciel.

L'**UFAP UNSa Justice** a été entendue sur le fait qu'aucun module lié à l'encadrement ne soit dispensé durant cette formation et que les modules présentés soient, à terme, remplacés pour certains par de la formation métier, tel que la gestion de la violence en détention... etc

Pour le moment, nos MAJEX seront formés sur le tri sélectif, le développement durable...

Nous nous sommes évidemment abstenus sur ce texte.

Pas de victoire historique encore aujourd'hui, le quotidien des personnels n'évoluera pas tant que les vrais sujets ne seront pas traités : Etablissements Spécialisés et Adaptés pour sortir tous les violents de nos détentions, équipes mobiles et autonomie de service pour favoriser la sécurité et l'équilibre vie pro/perso des personnels, une politique de recrutement et de résorption des emplois vacants ambitieuse... etc, autant de sujets pour lesquels les personnels pourront compter sur notre organisation afin de mener ces combats.

Ceux qui crient victoire tous les deux jours se contentent de suivre la politique de la DGAP et de Vendôme, l'UFAP UNSa Justice ne sera jamais dans l'accompagnement de cette politique hors sol.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY